

Diffusion de la première partie de l'audience publique en direct sur le web

Québec, le 29 mars 2004 – La commission chargée de l'enquête et de l'audience publique sur les enjeux liés aux levés sismiques dans l'estuaire et le golfe du Saint-Laurent annonce qu'elle diffusera audio et en direct la totalité des séances publiques prévues dans le cadre de la première partie de l'audience dans le site Internet du BAPE à l'adresse **www.bape.gouv.qc.ca**. Cette diffusion audio dans Internet permettra à ceux qui le désirent de suivre les interventions qui auront lieu lors des séances publiques prévues dès le 5 avril prochain à Rimouski, à compter du 13 avril aux Îles-de-la-Madeleine, et, la semaine suivante, à Gaspé et à Sept-Îles.

Les séances diffusées dans Internet seront archivées dans le site Internet du BAPE pendant dix jours, le temps que les transcriptions officielles soient rendues publiques par la commission dans ce même site et dans les centres de documentation et de consultation régionaux.

La commission invite les citoyens à enrichir l'enquête

Dans le but d'enrichir l'enquête et l'audience publique sur le sujet et de permettre à ceux qui ne pourront se présenter lors des séances publiques de participer au questionnement de la commission et du public, la commission invite ceux qui le désirent à lui transmettre des questions par Internet **à compter du 5 avril et jusqu'au 30 avril 2004**. La commission traitera les questions, les synthétisera et les regroupera afin de les inclure à la fois dans son questionnement et celui du public. Ainsi, les réponses seront données dans la mesure du possible lors des séances prévues à l'horaire de la commission. Les interrogations fréquentes sur certains sujets seront également soulignées lors des séances. Les questions adressées par Internet après le 26 avril et celles qui n'auront pas obtenu réponse lors des séances seront, au besoin, acheminées par écrit aux personnes-ressources concernées. Les règles de participation seront indiquées dans le site Internet du BAPE. Rappelons que cette première partie d'audience a pour objectif de mettre en lumière tous les aspects entourant les enjeux liés aux levés sismiques dans l'estuaire et le golfe du Saint-Laurent.

Pour plus d'information, vous pouvez communiquer avec Marie-Ève Chamberland, conseillère en communication, en composant le (418) 643-7447 ou, sans frais, le 1 800 463-4732. Vous pouvez également joindre la commission par courrier électronique à l'adresse suivante: sismiques@bape.gouv.qc.ca.